



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 3187

Texte de la question

MORT D'OUSSAMA BEN LADEN

M. le président. La parole est à M. François Sauvadet, pour le groupe Nouveau Centre.

M. François Sauvadet. Monsieur le Premier ministre, la fin d'Oussama Ben Laden constitue un événement considérable qui a été salué unanimement.

C'est un signal très fort qui a été adressé au monde entier : les crimes odieux ne peuvent pas rester et ne resteront pas impunis. Hier particulièrement, chacun avait en mémoire les images dramatiques et insoutenables du 11 septembre 2001, l'effondrement des tours jumelles, ces innocents se jetant par centaines dans le vide pour échapper aux flammes, ces milliers de morts de New York.

Je veux saluer ici, au nom de mon groupe mais également au nom de beaucoup de nos compatriotes, la détermination du Président Obama et celle des États-Unis, dans cette recherche qui aura duré près de dix ans. Je veux aussi saluer l'engagement du Président de la République et celui du Gouvernement, l'engagement résolu de la France dans la lutte contre le terrorisme, au côté des autres nations.

Je salue enfin l'engagement et le professionnalisme de nos soldats qui remplissent une mission essentielle au service de la démocratie.

En effet, il n'y a pas de compromis possible entre le terrorisme et les démocraties, comme vient de le déclarer le Président de la République.

La fermeté est nécessaire, car la disparition de Ben Laden ne signifie pas pour autant la fin d'Al-Qaida ou celle du terrorisme.

Ce combat doit tous nous mobiliser. Je pense, en cet instant, aux familles de nos huit compatriotes, victimes de l'attentat de Marrakech, dont les dépouilles reviendront ce soir à Orly.

La question de la sécurité de nos compatriotes, en France comme à l'étranger, reste très directement posée. Vous l'avez rappelé hier, monsieur le Premier ministre, le risque reste très élevé. Aussi, pouvez-vous informer la représentation nationale des dispositions que la France a prises et de celle qu'elle entend prendre, y compris au plan européen, pour protéger nos compatriotes de menaces éventuelles ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe NC.*)

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur le président, avant de répondre à la question du président Sauvadet, je voudrais m'associer au nom du Gouvernement aux propos que vous avez tenus il y a quelques instants au sujet de Patrick Roy. Nous avons tous ressenti sa disparition avec une très grande émotion. Pendant sa maladie, j'ai eu l'occasion de lui parler. Il émanait de cet homme à la fois si proche de la mort et tellement plein d'espoir une humanité qui nous avait tous touchés. Je voudrais lui rendre hommage et présenter à sa famille les condoléances du Gouvernement. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

Monsieur le président Sauvadet, l'élimination d'Oussama Ben Laden est une victoire dans la guerre contre le terrorisme, mais ce n'est pas la fin de la guerre contre le terrorisme.

M. Jacques Myard. Très bien !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Comme l'a dit à l'instant le ministre d'État Alain Juppé, Oussama Ben Laden est le responsable direct des 3 000 morts de l'attentat contre le World Trade Center, mais aussi l'homme qui a construit une organisation qui a revendiqué des dizaines et des dizaines d'attentats depuis celui de 1992

au Yémen et est sans doute responsable de plusieurs dizaines de milliers de morts. Devant la disparition de cet homme qui a commis des crimes contre l'humanité, je dirai qu'il a eu simplement le sort qu'il méritait.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur plusieurs bancs du groupe SRC.)

Pour autant, sa disparition ne signifie pas la fin de la guerre contre le terrorisme. Le niveau de la menace qui pèse sur notre pays et d'autres depuis plusieurs années reste très élevé. L'attentat qui vient d'avoir lieu à Marrakech en témoigne. Nous avons donc décidé de renforcer la vigilance sur notre territoire. Nous avons demandé à nos ambassades de renforcer la sécurité de leurs locaux, des établissements scolaires à l'étranger et celle des entreprises qui opèrent dans les zones les plus dangereuses. Surtout, nous demandons à nos concitoyens de ne pas se rendre dans les zones dangereuses, dont on peut consulter la liste, établie par le ministère des affaires étrangères, sur son site internet.

Je voudrais tirer deux enseignements de cet événement. Le premier concerne le Pakistan, dont nous recevons à partir d'aujourd'hui le Premier ministre en visite officielle. Ce pays est l'un de ceux qui a payé le plus lourd tribut au terrorisme. Nous allons dire à son Premier ministre que nous sommes aux côtés du gouvernement pakistanais pour l'aider à renforcer la lutte contre le terrorisme. Il faut que le Pakistan modernise son fonctionnement, clarifie ses relations avec certaines organisations et qu'il mène une lutte sans répit à la fois contre les talibans pakistanais et contre les talibans afghans.

Le second enseignement que je tire de cet événement tient à la réaction de la rue dans les pays arabes. À quelques exceptions près, la rue arabe ne fête pas Oussama Ben Laden comme un héros. Les révolutions dans le monde arabe sont des événements considérables. Je veux croire qu'Oussama Ben Laden et le terrorisme qu'il incarnait appartiennent à une autre époque et que les modèles de la jeunesse arabe aujourd'hui, ce sont plutôt les manifestants de la place Tahrir, les bloggeurs de Tunisie ou les combattants de Bengazi. Je m'en réjouis et, en notre nom à tous, je souhaite que la concomitance de ces deux événements signifie que la démocratie et le respect des droits de l'homme sont en train de gagner dans le monde arabe.

(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur de nombreux bancs du groupe SRC.)

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3187

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mai 2011